

## CHANDOLAS

Salle polyvalente

Vendredi 4 novembre – 18h

### Rôtie de châtaignes

Offerte par le  
Comité d'Animation Chandoneuve



Le dimanche 11 décembre, Chandolas accueillera son 1<sup>er</sup> marché de Noël.

Créateurs et producteurs intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire et à faire passer le mot autour de vous !

Le comité d'animation Chandoneuve convie les Chandolassiens et Chandolassiennes à sa traditionnelle castagnade, le vendredi 4 novembre à 18h, à la salle polyvalente du Verdal !

## CHANDOLAS

Organise son 1<sup>er</sup>  
marché de Noël

**DIMANCHE 11  
DÉCEMBRE**

**CRÉATEURS ET  
PRODUCTEURS INTÉRESSÉS  
INSCRIPTION AU  
06 84 82 23 23**

MARCHÉ EXTÉRIEUR OU INTÉRIEUR  
SELON MÉTÉO



Le concert affichant complet, la soirée de la rentrée de Seven Jazz Club du samedi 15 octobre fut une belle et prometteuse réussite !

Encore une belle journée vide-greniers organisée par la MAM O'Z'Enfants le dimanche 2 octobre.



Journée au cours de laquelle Chandolas fut « ville d'arrivée » du GreeNico Tour, un tour de France en courant pour sensibiliser quant aux sujets du climat et du sport-santé.



Commune de Chandolas

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

**Au cours du Conseil Municipal du jeudi 8 septembre 2022, le renouvellement de l'aide communale en faveur des enfants scolarisés à l'école primaire, s'inscrivant dans une association sportive ou culturelle, a été approuvé à l'unanimité.**

Chaque enfant de la commune scolarisé à l'école primaire qui s'inscrit dans une association pour pratiquer une activité sportive ou culturelle, bénéficie donc d'une aide de 60€, majorée à 80€ si l'enfant est en situation de handicap.

Ce dispositif a pour but d'aider les familles dans le paiement des frais d'adhésion / d'inscription (licence), et de promouvoir la pratique d'activités sportives et culturelles au sein des associations.

Afin de pouvoir en bénéficier, il convient de fournir en Mairie les éléments suivants :

- Copie recto-verso de la pièce d'identité du représentant légal ;
- Copie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève ;
- Certificat de scolarité pour l'année 2022 / 2023 au nom de l'élève ;
- Copie des frais d'adhésion, d'inscription, de licence (ou liés à la tarification) pour la pratique d'activités sportives ou culturelles ;
- RIB ou RIP au nom du représentant légal ;
- Le cas échéant : justificatif de la situation de handicap délivré par la MDPH pour les élèves concernés.

Cette décision du Conseil Municipal de Chandolas concrétise, à nouveau, l'une des propositions émises lors de la campagne pour les élections municipales de 2020.



**Cette année encore, la commune de Chandolas s'associe au Sictoba dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur ».**

En effet, du 19 au 27 novembre 2022, une collecte de jouets d'occasion pour les enfants défavorisés est organisée à la Mairie.

Après avoir vérifié qu'ils sont bien complets et en bon état, n'hésitez pas à apporter tous les jouets que vos enfants n'utilisent plus.

Nous comptons sur votre générosité !

